



Maintien et Actualisation des Compétences des Agents de Prévention et Sécurité en vue du renouvellement de la carte professionnelle

nouveauté
réglementaire
au 1er janv-18

Objectif de la formation

Maintenir et actualiser ses compétences en vue du renouvellement de la carte professionnelle d'agent de sécurité privé « Surveillance humaine ou de gardiennage ».

Programme officiel défini par le Ministère de l'Intérieur par arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité.

L'arrêté indique le contenu, la durée et les modalités d'organisation du stage de maintien et d'actualisation des compétences nécessaires pour le renouvellement de la carte professionnelle.

(conformément à l'article 8 du décret n°2017-606 du 21 avril 2017 relatifs aux conditions d'exercice des activités privées de sécurité)

EXTRAITS DE L'ARRÊTÉ RELATIF À LA FORMATION CONTINUE DES AGENTS PRIVÉS DE SÉCURITÉ :

L'agent n'ayant pas renouvelé sa carte professionnelle dans les délais requis par l'article R. 612-17 du code de la sécurité intérieure et qui effectue une nouvelle demande de carte professionnelle pour l'exercice de la même activité doit justifier de la réalisation d'un stage, selon les modalités définies par le présent arrêté, dans un délai de douze mois avant la date de sa nouvelle demande de carte professionnelle.

Les demandes de renouvellement ne devront pas être faites plus de 6 mois avant le date d'expiration.

Lorsque la carte professionnelle est expirée, l'agent doit demander au CNAPS, avant la réalisation du stage MAC, une autorisation préalable d'entrée en formation.

MAC carte professionnelle

Contenus de la formation

MODULE 1

Gestes élémentaires de 1er secours

- Intervenir face à une situation d'accident
- Alerter les secours
- Secourir une victime

MODULE 2

Cadre juridique d'intervention de l'APS

- Actualisation des connaissances encadrant le métier d'APS
- Déontologie professionnelle
- Obligations professionnelles
- Légitime défense
- Atteintes aux personnes
- Art. 57 et 73 du Code de Procédure Pénale
- Non assistance à personne en danger
- Secret professionnel

MODULE 3

Compétences opérationnelles générales

- Gestion des conflits
- Origines et préventions des conflits
- Adaptation du comportement
- Mesures d'inspection-filtrage
- Cadre législatif des palpations

MODULE 3

Compétences opérationnelles générales (suite)

- Modalités d'agrément
- Techniques d'inspection visuelle des bagages
- Techniques de palpations

MODULE 4

Prévention des risques terroristes

- Risques et menaces terroristes
- Niveaux de risques associés
- Matériels terroristes
- Réflexes de prévention et de sécurité
- Détecter et prévenir les comportements suspects
- Restituer à la hiérarchie
- Se protéger soi-même
- Protéger en zone de sécurité
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- Sécuriser une zone
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- Notion de secourisme tactique
- Alerter les secours

Agence de Brest

Rue Prince de Joinville - BP 82526
29225 BREST Cedex 2
02 98 80 41 51
greta.agbrest@ac-rennes.fr



Contact
Isabelle LOUSSOUARN



Durée

24 heures (3 journées de 8 heures)
31 heures pour les personnes dont le SST n'est pas à jour



Validation

Attestation de suivi du stage de maintien et d'actualisation des compétences*
*pour renouvellement de la carte professionnelle auprès du CNAPS



Dates

Sessions régulières tout au long de l'année.

Nous consulter



Pré requis

- Etre titulaire de la carte professionnelle
- Satisfaire à une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire (10 questions à réponse courte)

Lorsque la carte professionnelle est expirée, l'agent doit demander au CNAPS, avant la réalisation du stage MAC, une autorisation préalable d'entrée en formation.



Modalités et moyens pédagogiques

Exposés - Débats
Études de cas
Mises en situation pratique
Plateau technique dédié à la sécurité
> 12 stagiaires maximum par session (au-delà les candidats sont reportés sur la session suivante)



Lieu de formation

Agence de Brest



Certification SGS
Qualicert n°7147

Agrément CPNEFP
Prévention sécurité privée
n° 2907112301



Financement demandeurs
d'emploi sous conditions -
financement individuel



Plan de formation
entreprise

